

## Degré 0, degré 1

Peu d'anciennes colonies françaises d'Afrique noire sont sorties du degré zéro de l'indépendance, le néocolonialisme foccartien. La Françafrique prédatrice impose et maintient ses proconsuls. Elle manipule l'armée, la police, la monnaie, la rente des matières premières... Les cas des pays pétroliers d'Afrique centrale est typique à cet égard – le Gabon, le Congo-Brazzaville, le Cameroun, le Tchad, avec les Bongo, Sassou Nguesso, Biya, Déby.

Le Sénégal et le Niger sont passés au degré un. Oh, pas le paradis ! Mais le peuple a choisi ses dirigeants. Qu'ils se comportent bien ou mal est désormais son problème, non un diktat étranger. Madagascar et le Bénin sont revenus au degré zéro, reficelés par leurs anciens tyrans.

Les Sénégalais ont vécu au printemps 2000 un moment exaltant : ils ont vaincu la fatalité de la fraude électorale, imposé à la présidence un candidat, Abdoulaye Wade, qui portait leurs espoirs ou représentait un moindre mal (cf. *Billets* n° 80). Beaucoup savaient en effet les attaches françafricaines du seul leader capable de faire chuter un système archi-corrompu. Ils vérifient dix-huit mois plus tard que rien n'a changé, par exemple, du fléau de la corruption – depuis le racket ordinaire par la police de la circulation jusqu'à l'affairisme affiché du fils Wade.

Une société civile de plus en plus mûre politiquement a compris que tout commençait : combattre les virus néocoloniaux de la corruption et de l'ethnicisme, construire un bien public et une légitimité, de la base au sommet. Une vraie pluralité de la presse, un dynamisme intellectuel évident vont y contribuer. Coopérer avec de telles émergences, voilà un enjeu passionnant pour ceux qui en ont assez de la Françafrique. Un autre monde est possible.

Nous ne voulons pas en tout cas de celui que nous promettent l'OMC (une oligarchie) ou le ministre de la Défense US Donald Rumsfeld. Il est de plus en plus patent que la nouvelle "guerre froide" où l'on veut nous enrôler cache d'énormes appétits pétroliers. Immersée dans le pétrole, la famille Bush est étrangement liée aux réseaux financiers saoudiens de son "ennemi public n° 1" Oussama Ben Laden. Que Rumsfeld veuille ce dernier plutôt mort que vif n'a d'autre but que d'épargner à son camp des révélations gênantes. Même le *New York Times* et le *Washington Post* en conviennent.

Plus nous scrutons les origines de la Françafrique, plus transparaît l'aspect « sous-traitance de la guerre froide ». L'anti-yankisme françafricain est, pour une bonne part, une propagande à usage subalterne. Pour l'essentiel, les hommes et les stratégies se sont rangés derrière le leadership du "monde libre". Une liberté qui n'en est pas une pour un grand pan de l'humanité, volé de ses ressources, livré aux dictateurs, trafiquants, et autres mercenaires.

N'allons pas maintenant nous ranger sous la bannière d'un "monde chrétien", anti-islamique, qui n'aurait sûrement rien d'évangélique ! Notre "religion", sans doute perfectible, c'est la Déclaration universelle des droits de l'homme. Tandis que Jacques Chirac le Françafricain courtise assidûment George W. Bush, revendiquons plutôt ce que rejette ce dernier : une justice pénale internationale, la fin des repaires de la criminalité financière, un gouvernement du monde moins antidémocratique.

## SALVES

### Habré-Déby, même combat

*Amnesty* a publié en octobre sur le Tchad un rapport doublement explosif : *L'héritage Habré*. Sont d'abord rappelées dans le détail les horreurs épouvantables commises durant de longues années par le régime Habré, les massacres, les liquidations d'opposants à l'étranger, le sadisme des tortionnaires de la police politique (la DDS, Direction de la documentation et de la sécurité), la cruauté d'Habré en personne. « *De nombreux prisonniers étaient même détenus à la présidence* », puis souvent exécutés et jetés au fleuve. Au total, quelque 40 000 morts.

La DDS, qui employait à la fin du règne d'Habré plus de mille agents, était soutenue par les États-Unis et la France. Celle-ci contribuait (avec l'Égypte, l'Irak et le Zaïre) « *au financement, à l'entraînement et à l'équipement de la DDS* ». En 1989, Paris a accueilli à l'École de Guerre le directeur de la DDS, Guihini Korei ! Son successeur, Ahmat Allatchi, a été "formé" quant à lui à l'école des commissaires de Lyon...

Mieux encore : « *la DDS faisait [...] partie d'un réseau baptisé "Mosaïque", qui regroupant les services de sécurité de Côte d'Ivoire, d'Israël, du Togo, de la République centrafricaine, du Zaïre et du Cameroun.* » Une internationale policière et tortionnaire, une sorte d'équivalent du réseau "Condor" qui, sous la tutelle de la CIA, terrorisa l'Amérique latine. Des opposants tchadiens ont été tués au Cameroun et en Centrafrique, d'autres arrêtés ou enlevés au Togo<sup>1</sup>.

Au bout de tout cela, il y a ces phrases qui actualisent l'abomination : « *Les mêmes pratiques, les mêmes violations, voire les mêmes auteurs sont réapparus* » sous Idriss Déby. « *La DDS a été remplacée [...] par l'Agence nationale de sécurité (ANS), placée directement sous la responsabilité du président de la République. Les changements de noms n'ont modifié en rien le caractère répressif de cet organe.* » « *Certains responsables de la DDS, [...] soupçonnés d'être responsables [...] de tortures, travaillent encore à l'ANS* ».

Les dirigeants français ne pourront pas dire qu'ils ne savaient pas : celui qu'ils soutiennent au Tchad est pire que Pinochet !

1. L'association *Saria* et plusieurs de ses consœurs africaines mènent campagne pour que ces atrocités ne restent pas impunies : *Hissène Habré doit être jugé*. Contact : *Saria*, 50 rue Roque de Fillol, 92800-Puteaux.

### Sassou II sur les rails

Les dossiers spéciaux complaisants sur le **Congo-Brazzaville**. *Marchés tropicaux* (02/11/2001) oint de propagande l'auto-légitimation annoncée du second règne de Denis Sassou Nguesso. *Jeune Afrique/L'Intelligent* (13/11/2001) la pronostique plus subtilement. Toutes les phases du processus auront été verrouillées : dialogue unilatéral, recensement quasi clandestin,

constitution monarchique, le tout couronné en 2002 par un scrutin forcément truqué. Le régime a d'ailleurs refusé une commission électorale indépendante (que réclamait pourtant l'opposant Sassou début 1997).

*JAL/Intelligent* ne peut cacher que « *l'exercice du pouvoir est toujours synonyme d'enrichissement rapide, de fêtes tapageuses, de soins à l'étranger, de scolarité "offshore" pour les enfants, de frais de missions détournés...* ». La part congolaise du pétrole est gérée en direct par un neveu du président – dans la City londonienne, nébuleuse métropole des paradis fiscaux. La gabegie est telle que le FMI vient de refuser l'accès du Congo aux mesures de réduction de la dette.

Il faut vraiment que Sassou II exagère : le FMI serait plutôt du côté de tous ces « *bailleurs et milieux économiques [qui] attendent le franchissement du cap électoral avec impatience. La raison commande de ne pas les décevoir* » (*Marchés tropicaux*). Aiguillonnée par Paris, l'Union européenne a moins d'états d'âme : elle ose donner des satisfecit au processus politique. De toute façon, les troupes d'occupation angolaises ne laisseraient personne déloger le général ami.

### Chirac-Sassou, un vieux couple

Au milieu des années 70, le Congo-Brazzaville a eu le malheur de devenir un pays pétrolier. Officiellement, le régime était pro-soviétique, mais l'ancien PDG d'Elf, Loïk Le Floch-Prigent, parle d'un pays « *devenu quelque temps marxiste, toujours sous contrôle d'Elf* ». L'identité du contrôleur local n'est pas un mystère : le général Denis Sassou-Nguesso. Il est l'un des Africains qui, depuis Houphouët, a "séduit" le plus large éventail de la classe politique française. Extrêmes compris. Seul son gendre Omar Bongo, l'émir d'Elf-Gabon, le surpasse peut-être en ce domaine.

Sassou a un grand mérite : il ne réclame pour son État que 17% de redevance sur la production pétrolière déclarée, et se montre très compréhensif sur les cargaisons non déclarées. Il dépense du coup beaucoup plus qu'il ne perçoit. Sous sa première dictature (1979-1991), la dette du Congo augmente déjà démesurément. C'est un régime policier très efficace, à la double école soviétique et franc-africaine. Plusieurs milliers d'assassinats lui seront imputés.

À la même époque, Jacques Chirac, parrainé par Foccart et flanqué de Pasqua, est sans conteste le vrai patron politique d'Elf. En 1987, il est aussi Premier ministre. Le 10 février, il félicite son ami Sassou Nguesso, devant l'OUA que préside ce dernier : « *La coopération franco-congolaise est [...] exemplaire. [...] C'est une coopération sans complexe, d'égal à égal [...]. Voici longtemps que j'ai l'honneur de m'entretenir à intervalles réguliers avec vous. Ces contacts m'ont beaucoup appris. Votre connaissance de l'Afrique, de ses hommes et de ses réalités, la perspicacité de vos analyses, la dignité, la sagesse de vos jugements m'ont convaincu que le Congo et l'Afrique pouvaient difficilement être mieux représentés.* » Le 2 octobre, Jacques Chirac remercie le patron d'Elf, Michel Pecqueur, d'avoir prestement obtempéré à la demande d'un secours urgent, 300 millions de FF, pour ce président philosophe (*Marianne*, 01/10/2001).

Un putsch sanglant avait, en 1976, ouvert à ce dernier la voie du pouvoir. Le président congolais d'alors, Marien Nguabi, est assassiné. Une vindicte est déchaînée contre son prédécesseur Massamba-Débat, lui-même éliminé avec quantité de ses proches. Le capitaine Pierre Anga est mêlé de près à ces tragiques événements. Brouillé avec son collègue Sassou, il l'accuse douze ans plus tard de les avoir organisés. Cela chauffe les oreilles, non seulement du dictateur congolais, mais aussi, curieusement, du Premier ministre français, Jacques Chirac.

Prétextant une rébellion, Sassou dépêche l'armée, des véhicules blindés et des armes lourdes dans la patrie d'Anga, Owando – une localité du Nord. Jacques Chirac joue les chefs d'orchestre de cette expédition : il la fait encadrer par « *quelques officiers de la DGSE* » et transporter dans un avion militaire français, un Transall. Tout cela sans consulter le président Mitterrand, chef des armées et patron de la DGSE, affirme le fils de ce dernier, Jean-Christophe, dans son livre *Mémoire meurtrie*.

À Owando, c'est le massacre : plusieurs centaines de personnes. Arrêté, seul avec sa fille, Pierre Anga est aussitôt abattu (*LdC*, 11/10/2001). Qu'aurait-il su de trop sur les mystères franc-africains, quel tabou aurait-il enfreint pour susciter pareille excitation du tandem Chirac-Sassou ?

### Assez Conté et re-Conté !

Encore un viol du suffrage populaire en Franc-Afrique ! Une parodie de référendum a modifié la constitution **guinéenne**, permettant au dictateur Lansana Conté de se représenter *ad nauseam*, de perpétuer sa gestion désastreuse. 80% des électeurs se seraient déplacés, et ils auraient plébiscité à 98 % ce "changement" ! En réalité, ils étaient peut-être 20 %. Et pour mieux contrôler leur vote, le bulletin "Non" était rouge – facilement repérable dans l'enveloppe blanche... Selon un diplomate en poste à Conakry, « *les opérateurs économiques [...] ont intérêt au statu quo pour que le pays demeure dans l'informel permanent. De façon à pérenniser leurs trafics et fraudes actuels* » (*JAL/Intelligent*, 13/11/2001).

### Compaoré trop honoré (suite)

Tandis que Blaise Comparé, visitant la France en octobre, croulait sous les honneurs de la République, on apprenait le meurtre, le 21 de ce mois, du journaliste **burkinabè** Michel Congo, de *24 heures* : abattu d'une balle à son domicile, et apparemment achevé au couteau.

Congo était très proche d'un personnage d'exception, connu et aimé de tout Ouagadougou : le religieux italien Célestino di Giovambattista. Aumônier de la maison d'arrêt, il y entretenait une convivialité peut-être unique au monde. Il y est mort poignardé le 11 octobre, par un petit délinquant, aussitôt "exfiltré". Il aurait été le confesseur du caporal de la Garde présidentielle Marcel Kafando : l'ex-homme de main du régime, sacrifié dans l'affaire Zongo pour protéger le "boss", est aujourd'hui très malade... (*LdC*, 08/11/2001).

Ce double meurtre évoque inmanquablement le souvenir de Norbert Zongo, cet immense journaliste africain, assassiné voici trois ans parce qu'il approchait de trop près les turpitudes compaorésques. Sa mort a suscité une incroyable réaction civique, poussant le "beau Blaise" dans ses retranchements. Mais ce dernier paraît incapable de changer de registre.

Il y a peut-être plus menaçant encore pour son image. Le *Washington Post* (02/11/2001) a remonté une filière occulte de financement des entreprises de guerre de Charles Taylor (vieux complice de Compaoré) au Liberia et en Sierra Leone. Elle serait coordonnée par le Sénégalais Ibrahim Bah : celui-ci aurait installé un "pipeline" de diamants depuis la Sierra Leone, qui en

regorge, jusqu'à Anvers. Via Monrovia, capitale du Liberia. Entraîné en Libye (comme Taylor et le leader rebelle sierra-léonais Foday Sankoh), Bah a combattu dans les guérillas afghanes. Au bout du pipeline, les acheteurs seraient Al Qaïda, l'organisation de Ben Laden, et le Hezbollah libanais. Bah vit à Ouagadougou, carrefour du trafic de diamants...

Au siège du Parti socialiste, le secrétaire général François Hollande a chaleureusement accueilli Compaoré. Le ministre Charles Josselin a accepté d'être décoré par ce dernier au Quai d'Orsay (*LdC*, 25/10/2001). S'ils vivaient encore, Zongo et Congo écriraient que ces Messieurs se sont déshonorés.

### Fièvre pétrolière ?

On savait déjà que les champs de pétrole tchadiens débordaient largement du périmètre de l'étude d'impact, requise avant la construction du pipeline Tchad-Cameroun. On apprend maintenant qu'il y a des indices de pétrole au nord du **Cameroun** et du **Centrafrique**. La zone pourrait bientôt être saisie d'un "syndrome afghan". Cela explique-t-il la litanie des tentatives de putsch à Bangui ? Et la présence de plus en plus insistante des troupes libyennes ?

Elles prennent le relais des interventions françaises – comme l'armée angolaise au Congo-B. Une fois de plus, elles ont sauvé la mise au président Patassé, contre son chef d'état-major Bozizé. Depuis quelques mois, le président centrafricain a auprès de lui un conseiller pétrolier spécial, Tidjane Thiam. Formé par Elf, il est le beau-frère d'une éminence du régime **libyen** (*LdC*, 27/09/2001).

Certes, le pays va de plus en plus mal. Mais où a-t-on vu que cela empêche d'extraire du pétrole – ou de l'ivoire, ou des diamants ?

### Mafiafrrique au Congo-K

Les experts de l'ONU chargés d'enquêter « *sur l'exploitation illégale des ressources naturelles et autres richesses* » du Congo-K ont rendu un additif à leur rapport du printemps (10/11/2001). Il confirme que les troupes ougandaises et rwandaises sont au premières loges du pillage à l'Est du pays (coltan, or, bois). Il pointe l'implication, dans les trafics dérivés, de sociétés belges, néerlandaise et françaises – dont le groupe Bolloré.

Il étend cette fois l'examen aux filières parallèles mises en place par Laurent-Désiré Kabila, avec ses alliés du Zimbabwe. « *Une grande partie des diamants de très haute qualité de la MIBA [Société minière de Bakwanga, dans le Kasai oriental] est détournée* ». Dans certains cas, l'argent passe par la banque Belgoise, filiale du Crédit agricole.

Ces détournements procèdent notamment d'une coentreprise avec les Forces armées zimbabwéennes : la concession diamantifère Sengamines, « *les plus riches gisements du patrimoine de la MIBA* ». 49 % de Sengamines sont détenus par Oryx Natural Resources, société anglo-omanaise basée aux îles Caïman. La mondialisation est en marche, et elle fait des dégâts.

Selon la BBC, Oussama Ben Laden se serait investi dans le commerce des diamants. Ses représentants à Londres auraient été actionnaires d'Oryx. L'un de ces actionnaires, Kamal Mohammed Khalfan, vient d'être emprisonné pour avoir fabriqué les bombes qui, voici trois ans, ont fait sauter les ambassades US au Kenya et en Tanzanie ! (AP, 01/11/2001).

Oryx est contrôlée par Petra Diamonds Ltd, une société des Bermudes établie en Afrique du Sud, qui compte parmi ses directeurs un ex-diplomate américain, un officiel omanais et un haut fonctionnaire du Commonwealth...

Les experts de l'ONU préconisent « *un moratoire* » prohibant les importations d'or, diamants, cuivre, cobalt, coltan, bois d'œuvre, café, etc. en provenance des zones du Congo-K sous contrôle rebelle. Mais comment ces recommandations peuvent-elles être appliquées quand tous les pillards du monde se donnent ainsi la main ?

Accordons la palme du cynisme au général Salim Saleh. Frère du président ougandais Museveni, il est considéré comme l'un des pivots du pillage des richesses du Congo-K. Épinglé de ce fait par les experts de l'ONU, il les menace d'un procès : « *Un avocat m'a dit que je pourrais tirer beaucoup d'argent de ces gars-là* » (*allAfrica.com*, 09/11/2001).

### Dialogue escamoté

Sous le regard de la troïka Belgique-USA-France, les trois belligérants congolais (Joseph Kabila, Alphonse Onusumba et Jean-Pierre Bemba) seraient-ils « *sur le point de s'entendre pour un partage du pouvoir, ou plus probablement un modus vivendi, qui leur permettrait de passer outre l'étape du Dialogue intercongolais* » ? (*obsac.com*, 18/11/2001). On sait que l'accord de paix d'Arusha exigeait ce Dialogue pour impliquer dans la reconstruction du pays les composantes non armées (politiques, religieuses ou associatives...) du peuple congolais.

Les "seigneurs de la guerre" estiment qu'ils ont tout à y perdre, pouvoir et rentes. Et comme de coutume, les puissances occidentales trouveraient plus simple d'avoir affaire à une bonne dictature, ou à un consortium de dictatures, plutôt qu'à une démocratie.

Commentaire du *Potentiel* (Kinshasa, 19/11/2001) : « *Les Congolais seraient encore plus frustrés de la prime ainsi faite aux armes, de la culture de violence transformée en morale publique comme règle d'accession et de conservation du pouvoir* ».

L'infatigable ambassadeur européen Aldo Ajello ajoute que le Dialogue intercongolais serait « *un élément de pression important pour faire partir les troupes étrangères du pays* » (RFI, 03/11/2001). Ces troupes, alliées aux belligérants locaux, ne sont vraiment pas pressées de quitter un si plantureux territoire. Il faudra donc que le peuple congolais trouve les moyens politiques d'imposer le Dialogue.

### Histoire belge ?

Avec sa commission parlementaire sur l'assassinat de **Lumumba**, la Belgique donne une fois de plus l'exemple. Certes, les conclusions de la commission sont parfois édulcorées, notamment sur la responsabilité du roi Baudouin. Mais l'écrasante responsabilité belge et occidentale dans l'élimination du leader que les Congolais s'étaient choisi advient au jour. Ce ne fut que le premier d'un enchaînement de crimes, avec Mobutu pour contremaître.

Quand viendront des commissions d'enquête parlementaires françaises sur la torture en Algérie, l'assassinat de Ruben Um Nyobé, Félix Moumié, Thomas Sankara, Jean-Marie Tjibaou... et tant d'autres ?

L'œuvre belge de mémoire est l'occasion pour Colette Braeckman de publier un texte inédit, les dernières paroles de liberté de Lumumba, recueillies par le forestier belge Albert Hermant. Des paroles d'une formidable clairvoyance, qui donnent à imaginer ce qu'aurait pu être un Congo mené par un tel homme.

Avec au bout cette phrase : « *Si Patrice devait disparaître, dans toutes les villes, les villages, les forêts du Congo, tout un peuple continuera à le croire vivant, à attendre patiemment son retour des années s'il le faut, pour le délivrer d'un néocolonialisme acharné à sa ruine* ». On entend, en polyphonie, la même prophétie d'un autre avenir possible pour l'Afrique dans les propos d'un Um Nyobé, d'un Sankara, d'un Zongo...

### Mayotte, blessure aux Comores

L'archipel comorien ne cesse de subir les conséquences du sabotage de son indépendance. Rappelons qu'en 1975, un complot néocolonial l'a amputé de l'une des ses quatre îles, Mayotte pour en faire un territoire français – le gouvernement Jospin ayant choisi l'an dernier d'achever "légalement" cet ancrage.

Depuis, l'État comorien n'a cessé de subir l'occupation ou les attaques de mercenaires français, très souvent venues de Mayotte. Celle-ci sert de base arrière à la déstabilisation des trois îles-sœurs : maintenues dans la misère, elles restent très convoitées par les mafias françafricaines à cause de leur situation stratégique.

Ces mafias croyaient avoir tiré le gros lot en détachant deux autres îles de la Grande Comore, Anjouan et Mohéli. Mais, cahin-caha, un processus de réconciliation faisait son chemin dans la perspective fédérale d'une Union comorienne. Tombée sous la coupe d'un officier de réserve de l'armée française, le lieutenant-colonel Saïd Abeid Abdérémane, Anjouan s'en était débarrassée le 9 août.

Il est revenu en force début novembre, en provenance de... Mayotte. Nul ne croira que les Services français, donc en principe l'Élysée, et Matignon n'aient pas été au courant de cette tentative de putsch – qui a heureusement échoué. L'Autorité d'Anjouan y lit une volonté de « *saboter le processus de réconciliation nationale* », dont les clauses ont le "tort" de maintenir la revendication d'une réintégration de Mayotte.

### Chevènement adoubé

Un clivage politique majeur divise les Français depuis plus d'un siècle (l'affaire Dreyfus). Selon les uns, l'intérêt de la nation et l'honneur de l'armée importent plus pour la grandeur du pays que la vérité et la justice. C'est l'inverse pour les autres. Jean-Pierre Chevènement penche de plus en plus ostensiblement du côté des premiers – comme le montre sa déclaration tendant à refouler le massacre des Algériens à Paris, le 17 octobre 1961 (cf. l'éditorial de *Billets* n° 97). Du coup, ces Français-là se rallient en nombre à sa candidature. Ainsi les ténors pasquaiens Paul-Marie Coûteaux et William Abitbol, le général Gallois, apologiste des criminels contre l'humanité bosno-serbes Karadzic et Mladic, ou encore le revenant Pierre Poujade – auprès duquel Le Pen fit ses premières armes à l'Assemblée.

Le général Bigeard, l'un de ceux qui excusent encore la torture systématique durant la guerre d'Algérie, a « *la plus grande estime pour le bonhomme* ». Le "Monsieur Afrique" du candidat, Pierre Dabezies, ancien ambassadeur au Gabon, n'a pas de mots assez durs envers les pourfendeurs de la Françafrrique, sa patrie d'adoption. Le secrétaire général de l'Élysée, Dominique de Villepin, peut fermer le ban pour Chevènement : « *Nous avons beaucoup d'amis communs et d'intérêts communs* » (*Libération*, 25/10/2001 et 20/11/2001).

### Justice et raison d'État

Il est reproché au premier juge d'instruction **Marie-Paule Moracchini**, chef aiguilleur des "affaires" à Paris, d'avoir enterré le procès de la Scientologie et égaré une partie du dossier. Quelques Services aiment bien la Scientologie. Nous reprochions davantage à cette magistrate son attitude dans l'affaire Borrel – l'assassinat maquillé en suicide d'un juge français coopérant à Djibouti (cf. *Billets* n° 81 et 85). L'armée tricolore aime bien la dictature djiboutienne. L'appareil judiciaire de ce protectorat français aime bien Mme Moracchini.

Bref, elle a de la justice une conception qui ne va pas jusqu'à omettre « l'intérêt national » (voir *À fleur de presse*). Mesquinement convoquée par le Conseil supérieur de la magistrature pour l'histoire du dossier égaré, elle a reçu le renfort empressé (entre autres) des avocats de l'Élysée, M<sup>es</sup> Jacques Vergès et Francis Szpiner (plus le mitterrandien Georges Kiejman) (*Le Monde*, 16/11/2001). La monarchie républicaine aime les magistrats compréhensifs, l'État aime bien ceux qui entendent sa raison.

### Gendarme du monde

Les États-Unis ont déclaré « *mort et enterré* » le protocole de mise en œuvre de la Convention sur les armes biologiques. Au même moment, ils veulent faire qualifier de « *crime* » la production de telles armes... par les autres pays, ces "États voyous" qui ne sont pas leurs alliés (*Libération*, 20/11/2001). Croient-ils vraiment que ce genre d'asymétrie durera encore longtemps ?

### Bons points

– La ratification par le Costa Rica de la Convention internationale contre le recrutement, l'utilisation, le financement et l'instruction des **mercenaires**, deux ans après celle du Sénégal, a permis qu'elle entre en vigueur le 20 octobre : le seuil minimum de 22 ratifications a enfin été atteint. Reste à en obtenir d'autres (9 seraient en cours), notamment celle de la France.

Reste aussi, comme le demande instamment le Rapporteur spécial de l'ONU sur le mercenariat, Enrique Ballesteros, à faire adopter par l'Assemblée générale des Nations unies une définition universelle des mercenaires. L'absence d'une telle définition contribue en effet à perpétuer leur impunité.

– Carla del Ponte, procureure du Tribunal pénal international (TPI), a lancé contre **Slobodan Milosevic** un acte d'accusation pour « *génocide et complicité de génocide* ». Elle estime pouvoir prouver qu'il a « *planifié, ordonné et commis [...] une entreprise criminelle collective* » visant la « *destruction, en entier ou en partie, des Bosniaques musulmans et des Bosniaques croates* ». Si le procès confirme cette accusation, un précédent sera créé dans la lutte contre l'impunité des chefs d'État ou de gouvernement.

– Via leur avocat, M<sup>e</sup> William Bourdon, six **Tunisiens** torturés par la police du régime Ben Ali ont porté plainte début novembre contre 40 fonctionnaires de leur pays, qu'ils accusent de les avoir torturés. La Convention internationale contre la torture, ratifiée par la France, empêche en principe le Tribunal de Paris de se dérober. Il « *étudie le dossier* » (*Libération*, 12/11/2001)... tandis que le général Ben Ali apparaît fermement décidé à se faire "réélire" en 2004. Ce serait certes anticonstitutionnel (une Constitution, ça se change), mais cela prolongerait d'autant son immunité "diplomatique".

– Le tribunal fédéral **argentin**, enfin, a déclaré inconstitutionnelles les lois d'amnistie qui laissaient se pavaner les tortionnaires et assassins de près de 30 000 personnes entre 1976 et 1983. À l'école, rappelons-le, des concepteurs et organisateurs français de la "bataille d'Alger" (1957) – les Trinquier, Aussaresses et Cie (cf. *Billets* n° 94).

– La cour régionale d'appel des pensions de Paris n'a pu faire autrement que d'admettre, sur le rapport d'un expert qu'elle avait elle-même choisi, un taux d'invalidité de 30 % à Mohamed Garne, né en 1960 du viol d'une Algérienne par des soldats français.

Mais la cour n'a voulu tenir compte que des coups reçus durant la grossesse. Avec d'étranges commentaires : « *la mère du demandeur [...] a, selon les dires de ce dernier (acceptés non sans libéralisme par le commissaire du gouvernement), été victime de viols répétés* ». « *Le cas de figure demeure exceptionnel, mais non impossible* ». *Le Monde* venait de démontrer qu'au contraire, le viol était systématique dans certaines unités (cf. *Billets* n° 97).

Quoi qu'il en soit, Mohamed Garne estime avoir remporté une victoire, au terme d'une bataille judiciaire de plus de dix ans : « *Je suis content d'être reconnu comme une victime de la guerre d'Algérie* » (*Libération*, 23/11/2001).

– « *La victoire est symbolique, mai c'est un premier pas* », a commenté Yann Galut (PS), député de l'intergroupe ATTAC, à propos du vote d'un amendement **Tobin** symbolique (son application est suspendue à l'accord des 14 autres pays de l'Union européenne).

– « *C'est un progrès substantiel. Mais ce n'est qu'une étape...* », a commenté Raoul Jennar, représentant de l'ONG *Oxfam* au sommet de l'OMC, à propos de l'autorisation de fabriquer des médicaments génériques face à une crise sanitaire majeure (*Le Soir*, 13/11/2001). Symboliquement, la victoire est forte, puisque les grandes firmes pharmaceutiques, soutenues par les USA et l'Europe, s'étaient acharnées à refuser ce droit à l'Afrique du Sud et au Brésil. Accoler à ces firmes une image de fabricants d'hécatombes a été extraordinairement dissuasif.

« *Mais il y a un hic : seuls les pays disposant de leurs propres labos [...] pourront s'y coller. Les autres, plus pauvres, comme les pays africains, n'ont toujours pas le droit d'importer ces médicaments à bas prix* » (*Le Canard enchaîné*, 22/11/2001). Continuons le combat !

#### Fausse notes

– **Vincent Bolloré**, « *le numéro un de l'organisation du transport sur l'axe Nord-sud et le numéro un en Afrique de la commission de transport, de la manutention portuaire et des lignes maritimes* », « *le dernier grand flibustier des mers africaines* » (*LdC*, 08/11/2001), s'apprêterait à s'associer, pour la gestion d'une partie de son "patrimoine" ferroviaire et portuaire, avec son seul concurrent sérieux, le groupe danois Maersk. Son monopole n'en sera que mieux gardé, au détriment des consommateurs africains.

– Le 13 novembre, 70 avocats, magistrats et professeurs de droit européens ont lancé un appel contre un projet de décision-cadre relative à la lutte contre le terrorisme, préparé par la Commission européenne (*Le Monde*, 16/11/2001). Ils qualifient ce projet de « *liberticide* ». « *La définition unifiée proposée par la Commission est à ce point large qu'elle permettrait de criminaliser et de qualifier de "terroriste" toute forme de lutte sociale* », telles que grèves ou occupations de lieux publics ou privés – voire simplement l'« *encouragement* » à de telles actions. (Cf. les propos d'Antoine Comte cités dans *Billets* n° 97).

#### Agenda

– *Survie* a lancé le 14 novembre une campagne **L'envers de la dette**, contre la criminalité financière et politique qui engendre, multiplie et renouvelle ce fléau (voir *Lire*). Sont interpellés TotalFinaElf, trois grandes banques françaises (BNP-Paribas, la Société générale, le Crédit agricole) et le directeur du Trésor – ainsi que les députés. Il est suggéré de remettre aux directeurs d'agences bancaires, pour leur édification, un exemplaire du livre *L'envers de la dette* (voir *Lire*).

Contact : Armelle Labadie, (0)1 43 27 03 25. E-mail : armelle.survie@wanadoo.fr

Soutiens : Agir ici, AITEC (Association internationale de techniciens, experts et chercheurs), CADTM (Comité pour l'annulation de la dette du Tiers-Monde), Cédétim et Cimade.

– La Coalition française pour la Cour pénale internationale, à laquelle *Survie* contribue activement (avec 36 autres ONG, associations et corps professionnels), démarre une campagne **Pour une loi française contre l'impunité**. La CPI devrait en effet entrer en fonction mi-2002. Il est indispensable que la France dispose d'ici là d'une loi d'adaptation organisant la complémentarité de sa justice avec la CPI.

Celle-ci n'intervient normalement que pour pallier les défaillances des justices nationales dans la sanction des crimes les plus graves. La France doit donc définir les modalités de sa « compétence universelle » sur ces crimes. L'exécutif veut n'en laisser juger que le minimum, pour ne pas ennuyer les dictatures amies. Mais il n'ose pas le dire. Du coup, la préparation de la loi d'adaptation se résume depuis juin 2000 à une course de lenteur – que veut cravacher la campagne en question.

Contact : Armelle Labadie, (0)1 43 27 03 25.

– *Agir ici* a lancé mi-novembre une campagne en faveur du **tourisme responsable**. Aujourd'hui, l'essor du tourisme dans le Tiers-monde se fait principalement au bénéfice d'intermédiaires occidentaux et de grands groupes hôteliers. Il s'opère au détriment des besoins des populations et suscite de nouveaux comportements néfastes : mendicité, prostitution, folklorisation des rites et des cultures.

La campagne demande au Secrétariat d'État au Tourisme de promouvoir des formes de tourisme responsable, et aux tour-opérateurs français de mettre en application la Charte d'éthique qu'ils ont signée...

Contact : Céline Trublin, (0)1 56 98 24 40. E-mail : agirici@agirici.org

– *Survie* organise le 8 décembre à Paris une journée de formation sur le **Bien public à l'échelle mondiale**, avec l'association du même nom.

Contact : Samira Daoud, (0)1 43 27 76 72. E-mail : samira.survie@wanadoo.fr

– Deux proches du général Sassou Nguesso, le général Norbert Dabira et le ministre Gabriel Oba Apounou, font un procès en diffamation à François-Xavier Verschave et à son éditeur pour un passage de *Noir silence* ayant trait à l'attentat du DC10 d'UTA (1989). Audience le 4 décembre à 13h30, 17<sup>e</sup> chambre du Tribunal de grande instance de Paris.

#### Erratum

Dans notre n° 95 (09/01/2002), évoquant la montagne de liasses contenues dans le coffre de Jacques Chirac à l'Hôtel de Ville de Paris, nous avons perdu un zéro en route ! Il s'agissait de billets de 500 FF, et non de 50 ! Ceux de nos lecteurs qui sont familiers de ces choses auront rectifié d'eux-mêmes...

(Achevé le 25/11/2001)

## ILS ONT DIT

### Françafrique

« *[Les détournements d'argent entre la France et l'Afrique ?]* Je n'ai jamais vu le moindre cas de corruption, *[à part]* le carrefour du développement pour une **corruption** franco-française *[en des temps socialistes]* [...] *[La France devrait se mettre]* en recherche d'une nouvelle élite africaine, il y a une génération à faire monter. » (**Jacques GODFRAIN**, ancien ministre chiraquien de la Coopération, in *Le Midi Libre*, 2208/2001).

*[Cette détection de juniors français, c'est exactement ce que fait, par exemple, le très introduit Pascal Chaigneau – directeur de Centre d'études diplomatiques et stratégiques, panégyriste d'Idriss Déby. Au Sénégal, entre autres.*

*Nous avons ressorti cet entretien car Jacques Godfrain, ancien du SAC (Service d'action civique), vient muscler l'association Renaissance Afrique-France. Celle-ci a été fondée par l'écrivain chiraquien et corrézien Denis Tillinac pour faire croire que le candidat Chirac serait désormais hostile aux valises à billets (cf. Billets n° 95 et 97). C'est d'autant plus facile que, selon Godfrain, elles n'ont jamais existé aux temps néogaullistes – pas plus que la corruption.*

*Dans la même interview, l'ex-ministre avoue des affinités à gauche : il est « régulièrement en contact » avec Michel Charasse, ce qui n'est pas pour nous étonner ; il affirme aussi que Lionel Jospin partage ses analyses... Le candidat socialiste démentira-t-il cet œcuménisme françafricain !]*

« M. **Falcone** n'est pas un marchand d'armes. [...] Monsieur Falcone a été mandataire du gouvernement **angolais**. [...] Il faisait, pour l'État angolais, un montage financier garanti sur du pétrole, à un moment où plus personne ne voulait le faire, parce que la guerre civile reprenait. Il a réussi à réamorcer la pompe, [...] à obtenir des prêts pour l'État angolais, garantis sur du pétrole, avec un groupement de banques privées, éparpillées de par le monde, plus des pétroliers, plus lui. Disons, par exemple, 100 millions de dollars. [...]

L'argent qui rentre dans le budget angolais, c'est à l'Angola, pas à Falcone. L'Angola est en guerre, il achète des armes pour sa propre sécurité. Il n'y a plus d'embargo. [...] Il a toujours acheté ses armes à une société tchèque. Vous savez comment ça se passe dans un certain nombre de pays d'Afrique. On donne de l'argent pour acheter trois chars et puis il n'en reste qu'un... Le ministre de la Défense angolais avait toute confiance en Falcone, puisque les affaires marchaient bien. Il lui a demandé d'être leur mandataire. Donc, l'Angola passait les ordres, la compagnie tchèque livrait, Falcone était entre les deux, un peu comme un comptable, pour vérifier que les armes demandées étaient bien celles qui étaient livrées et que les paiements étaient faits en temps et en heure. [...]

Falcone travaillait déjà dans de nombreux pays "difficiles". [...] Quand je l'ai connu, il avait de très bonnes relations dans le monde bancaire, il sait regrouper les financiers. [...] Il a réussi à intéresser les banquiers à de nouveaux gisements qui n'étaient même pas exploités. [...]

J'ai continué à lui assurer un suivi politico-économique [...] sur toute la région du Golfe de Guinée. [...] Vous n'allez pas me rendre responsable de ce que l'État angolais fait avec son argent ! [...] Quand je paie mes impôts *[sic !]*, je ne demande pas au ministre des Finances ce qu'il fait avec mon argent. [...]

Falcone [...] avait une lettre officielle le nommant mandataire, lui donnant donc le droit, pour faire des règlements en fonction des instructions qu'il recevait, de gérer le compte angolais en France, ouvert à Paribas. [...]

J'ai beaucoup plus honte pour mon pays, qui vend des armes. L'Angola ne faisait qu'en acheter. [...]

*[Le rapport entre les affaires de Falcone et mes fonctions à l'Élysée ?]* J'ai quitté l'Élysée en 1992. Et chaque fois que je vais en Afrique, c'est une coïncidence. » (**Jean-Christophe MITTERRAND**, interview à *L'autre Afrique*, 14/11/2001).

*[Rappelons ce propos de François Lille sur les systèmes de criminalité économique et financière (cf. Billets n° 95) : « La non-illégalité de chaque pièce ne préjuge pas plus de la légitimité de l'ensemble que l'innocuité individuelle des constituants d'une mitrailleuse ne l'empêche d'être une machine à tuer ». Dans son style inimitable, "Papamadit" nous décrit les pièces de cette machine, qui transforme le très riche Angola en un champ de mort, accablé de surcroît d'une dette surréaliste. La responsabilité d'un groupe criminel transnational organisé suppose que les principaux acteurs connaissent les crimes commis par leur réunion. La responsabilité de chacun des acteurs suppose qu'il soit conscient d'être une composante d'un système à l'objet criminel.*

*Tout le jeu consiste dès lors, pour ces acteurs, à faire croire qu'ils sont déconnectés les uns des autres, qu'ils ne savent pas ce que fait le voisin, ou que ça ne les regarde pas, ou que tout procède de « coïncidences ». Falcone ne serait qu'un « comptable », qui regarde passer les cargaisons d'armes... Mais un comptable aveugle et inconscient ne devient pas milliardaire. Jean-Christophe ne serait qu'un consultant en géopolitique... Mais on ne rémunère pas si cher les géopoliticiens aveugles et inconscients, sauf si leur rémunération de complaisance induit autre chose. Un trafic d'influence, par exemple.]*

« La **Libye** en Afrique et la France au sein de l'Union européenne peuvent être des passerelles du dialogue euro-africain ». (**Charles JOSSELIN**, ministre de la Coopération, le 23/10/2001, au terme d'un voyage de 48 heures en Libye. Cité – en substance – par *Le Monde* du 25/10/2001).

*[Nous ne sommes pas spécialement flattés de voir le rôle de la France assimilé à celui de la Libye – soutien de Charles Taylor, du RUF sierra-léonais, de Blaise Compaoré, d'Ange-Félix Patassé, etc. Mais il nous faut admettre que la Françafrique fait exactement pareil. Charles Josselin en assume le porte-parolat.]*

« L'État n'a même pas été capable de fournir des bougies aux habitants privés d'électricité depuis cinq jours. Cette catastrophe est un terrible révélateur du je-m'en-foutisme et de la corruption qui ont gangrené le pays depuis vingt ans. J'ai longtemps cru que l'Algérie finirait par trouver les hommes qu'il faut pour la diriger. Après cette semaine, je n'y crois plus. Il n'y a qu'un seul service qu'ils veulent voir fonctionner : c'est la Sûreté. La répression, quoi ». (**Un militaire algérien**, cité par *Libération*, 17/11/2001).

*[Soutenu par un fort lobby de corruption parisien, le régime algérien n'a plus rien à faire de sa population – des empêcheurs de piller tranquilles. Son incurie urbanistique a transformé en tragédie les inondations du 10 novembre à Alger, qui ont fait plus de 800 morts. C'est ce régime-là que Jacques Chirac a décidé, en ami, d'aller reconforter, comme son homologue tunisien et la monarchie ploutocrate du Maroc.]*

« L'Union Européenne est gravement préoccupée par la détérioration du climat politique au Togo, qui pourrait entraver la tenue d'élections démocratiques prévue dans l'Accord-Cadre de Lomé. [...] »

L'Union Européenne appelle le Président Eyadema à faire libérer, comme il s'est engagé, Maître Agboyibo *[l'un des leaders de l'opposition]*. [...]

L'Union Européenne [...] prend acte avec intérêt de l'engagement du Président Eyadema, rappelé à plusieurs reprises, de respecter l'Article 59 de la Constitution relatif à la limitation du nombre de mandats présidentiels. [...] L'intervention de modifications unilatérales du code électoral serait contraire à l'esprit de l'Accord Cadre [...].

L'Union Européenne [...] note également la décision de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) de reporter la date des élections législatives et appelle la CENI et le gouvernement à fixer dans les prochains jours de nouvelles dates pour les élections. [...]

L'Union Européenne réitère son soutien au processus électoral, pourvu que tous les candidats puissent y participer sans conditions [...] » (Communiqué de l'UE, Bruxelles, le 11/10/2001).

*[Après avoir exprimé sa grave préoccupation, l'UE prend au mot Eyadema, elle le met au pied de ses promesses, dont tout indique qu'il ne les tiendra pas – pas plus que les précédentes en matière électorale. Il sait bien que son régime est soluble dans la démocratie. C'est déjà ça de poser des bornes à la reprise d'un soutien financier dont ce régime a un urgent besoin. Mais cela reste un peu faiblard, et c'est bien tardif : voilà bientôt quatre décennies qu'Eyadema étouffe son peuple, dix ans qu'il défie le suffrage explicite du peuple togolais.]*

## Affaire Elf

« J'en ai marre de faire le bouc émissaire bêlant. J'en ai marre de l'hypocrisie générale. Oui, Elf a financé de nombreux hommes politiques, français et étrangers, sous ma présidence, comme avant et après moi. [...] À partir du moment où les gens ne sont plus corrects avec moi, je n'ai pas de raison d'être correct avec eux. [...] J'ai décidé [...] de tout balancer. [...] Oui *[j'ai agi dans l'illégalité]*, au nom de la raison d'État. Les attentats à New York me donnent raison. Il faut en finir avec l'angélisme. Tout paria que je sois, on est venu me voir pour mieux cerner Ben Laden et la réalité du pouvoir en Arabie saoudite. Il faut une part d'opacité. [...] La fin, parfois, justifie les moyens ». (**Loïk LE FLOCH-PRIGENT**, ancien PDG d'Elf. Interview au *Nouvel Observateur* du 25/10/2001).

*[Le Floch ne balance pas tout, mais déjà pas mal. Il est effectivement moins bêlant que Papamadi. Il pose des questions de fond, sur lesquels nous sommes en complet désaccord. La fin justifie les moyens ? Cela veut dire que seule une élite est amenée, dans l'opacité, à décider des choix politiques essentiels, ce qui initie une spirale d'accumulation du pouvoir. Adieu la démocratie ! Qu'un pétrolier aussi cynique que Le Floch soit promu conseiller dans la nouvelle "guerre froide" est plutôt inquiétant... Cela confirme que le pétrole est l'enjeu majeur du conflit. Et bien entendu, nous tirons des événements du 11 septembre des conclusions radicalement différentes sur l'art de la politique.]*

« M. Sirven [...] était chargé du financement politique. Il ne s'en cachait pas. [...] Une distribution à tous les partis. [...] Il utilisait à cette fin la partie des commissions dont il disposait et dont l'objet affiché était totalement différent. » (**André TARALLO**, ancien "Monsieur Afrique" d'Elf. Déposition devant le juge Renaud Van Ruymbeke, citée par *Le Monde* du 30/10/2001).

*[Alfred Sirven utilisait une méthode de "commissions croisées", ou plus largement servait de "chambre de compensation des commissions". Pour brouiller les pistes, il versait à un homme d'influence ou un intermédiaire "méritant" une commission sur le Gabon une part de la commission prévue pour d'autres sur un contrat vénézuélien, et réciproquement. La permutation pouvant s'étendre à 3, 4, 5, 6 commissions, ou davantage : il y en a tellement...].*

## 11 septembre

« Le choix d'une politique de meurtre implique toujours une référence au sacré politique ou religieux : cela tient à la nécessité de doper, de fanatiser le second couteau situé au premier rang du crime et, derrière lui, de faire désirer la mort, donnée ou reçue, par des populations entières, d'inscrire le meurtre comme mission élevée, comme geste héroïque. [...] »

Dans les quartiers pauvres et de culture islamique présents dans la périphérie de nombreuses mégapoles mondiales, Ben Laden devient un héros. Les populations du Maghreb, paupérisées et tyrannisées souvent par leurs propres régimes militaires et totalitaires, inclus eux-mêmes dans l'alliance internationale contre les "terroristes", sont aussi fragiles face à l'offre de sens d'un **Ben Laden**. Les Palestiniens [...] et toutes les minorités musulmanes [...] sont assez souvent pauvres et malheureux pour accepter le visage de l'ennemi principal de l'Occident comme emblème. [...]

Une régression d'ensemble est en cours, un immense faux sens, et qui s'appuie sur cette étrangeté sociologique qu'un grand criminel se trouve avec le temps comme auréolé d'un prestige quasi sacré à la mesure du sang qu'il a versé. Comme si celui qui n'hésite pas à donner la mort était investi d'un pouvoir troublant comme de qualités exceptionnelles [...]. Ou plutôt comme si la définition anthropologique de la puissance politique trouvait ses racines dans la complaisance meurtrière du guerrier, ce comble agonistique de la virilité [...]

Faire croire qu'il *[Ben Laden]* incarne les valeurs d'une civilisation et qu'il en défend les opprimés *[est un]* mensonge politique que chacune des morts sous les bombes en Afghanistan rend plus crédible. [...] Derrière l'icône, il y a un fils de famille riche, [...] nourri au lait du luxe occidental dont toute famille riche baigne l'enfance de ses rejetons sur la planète entière. [...] Sa véritable

histoire est celle d'une acculturation aux savoirs et techniques modernes contemporains, et d'un engagement politique caractéristique de sa génération et de son horizon social, qui s'est retourné contre ses anciens alliés, les Américains, après la guerre du Golfe. [...]

Son assise économique exceptionnelle [...] est fondée, entre autres procédures typiques du grand capitalisme transnational actuel, sur l'usage boursier de sa rente pétrolière [...]. Son action est le premier exemple d'une traduction dans le politique, une politique criminelle ici, de ces vastes dispositifs économiques en réseaux dont les budgets dépassent ceux de certains États. La teinte religieuse et l'esthétique de l'Orient austère ne sont que le miroir aux populations cibles qu'il se doit de mettre dans son lit idéologique, pour justement achever son passage de l'économique au politique. [...] Depuis la chute du mur de Berlin, les différences entre guerre et crime, entre États et structures de pouvoir en amont, militaires et paramilitaires, bancaires, entre bureaucratie d'État et mafia et milices tendent à s'estomper, et la structure politique d'un ben Laden se situe dans cette famille de structures transnationales [...].

Les points communs de ces puissants dispositifs terroristes, d'État ou non, sont donc leur usage performant des milices et armées privées, leur compétence médiatique, et leur total mépris de la vie humaine. Le 11 septembre oblige à l'accélération [... de] la mise en place d'une justice internationale qui aurait les moyens d'arrêter les grands criminels politiques, présidents d'État ou patrons bancaires et chefs de bande. Car un monde où le voleur de yaourt risque la prison pendant que de puissants assassins, chefs d'État ou non, faiseurs de génocides ou producteurs de meurtres massifs jouissent de l'impunité reste inhabitable ». (**Véronique NAHUM-GRAPPE**, chercheuse à l'EHESS. Rebond à *Libération* du 08/11/2001).

[Les analyses de Véronique Nahum-Grappe sont souvent, comme ici, d'une perspicacité remarquable. Un seul bémol : Ben Laden n'est pas le premier à traduire en politique criminelle la puissance d'un vaste réseau économique milliardaire, les compagnies pétrolières font ça depuis qu'elles existent].

## Mondialisation

« L'anthropologue doit [...] "resocialiser" la tragédie de ceux qui souffrent inutilement, [...] se pencher sur les complicités qui permettent de gommer l'histoire et de masquer des liens évidents entre les morts et les mourants d'une part et, de l'autre, ceux qui ne sont pas perdants dans la lutte pour la survie. [...] Ne jamais perdre de vue la matérialité du social permet d'éviter un romantisme mal venu dans l'étude de la violence structurelle. Un compte rendu honnête des gagnants, des perdants et du score global constitue un garde-fou essentiel. [...] Le refus de l'histoire ou sa distorsion participent d'un processus désocialisant indispensable pour générer une lecture hégémonique des événements et de leurs causes. [...] Il s'agit d'effacer les liens de cause à effet à travers l'espace et le temps.

[... Il en va ainsi de] deux grandes maladies infectieuses, [...] la tuberculose et le sida, [... qui] causent des millions de décès précoces chaque année. [...] Quiconque réfléchit à la violence structurelle doit s'intéresser plus particulièrement à ces maladies et aux structures sociales qui les perpétuent [...] Pierre Bourdieu formule cela en disant que "le corps est dans le monde social mais le monde social est dans le corps" ». (**Paul FARMER**, médecin et anthropologue. Leçon inaugurale au Collège de France, le 09/11/2001).

[Nous adhérons à ce présupposé de notre devise : « Donner valeur de loi au devoir de sauver les vivants », extraite du Manifeste des 126 Prix Nobel qui a fondé Survie.]

« L'**OMC**, c'est l'appauvrissement des pays pauvres, riches en ressources, au profit des pays riches en pouvoir. Au Nigeria, la dégradation de l'environnement [par les multinationales du pétrole] a amené le peuple ogoni à se révolter. Huit Ogonis ont été exécutés. Mais l'OMC se range du côté des multinationales ». (**Ngarléjy YORONGAR**, député tchadien, vainqueur présumé du dernier scrutin présidentiel, évincé par Déby avec l'aval des multinationales du pétrole. Déclaration à Doha, citée par *Le Soir*, 09/11/2001).

## Justice

« La disparition subreptice et honteuse de ces textes [sur la réforme des **tribunaux de commerce**] de l'ordre du jour [de l'Assemblée nationale] est interprétée par tous les observateurs avertis comme le résultat d'un travail de lobbying intensif et souterrain des juges consulaires et de leurs porte-parole les plus discrets ». (**François COLCOMBET, Arnaud MONTEBOURG et Jean CORDOGNÈS**, députés socialistes, rapporteurs du projet de loi sur les tribunaux de commerce. Lettre ouverte, citée par *Le Canard enchaîné* du 31/10/2001).

[Il y a des moments où il vaudrait mieux être clair, plutôt que d'employer un langage plein de sous-entendus, réservé aux seuls lecteurs « avertis ». Il y a bien un scandale permanent des tribunaux de commerce, colonisés par une mafia qui dépêche à son avantage les entreprises en difficulté, voire provoque leur chute. Il y a redoublement de ce scandale quand les décideurs politiques, pleinement conscients du problème, ne cessent de reporter une réforme élémentaire.

Ce n'est pas faire de l'anti-maçonnisme que de dire que cette mafia est quasi exclusivement composée de "frères", principalement de la Grande Loge Nationale française (GLNF) : ils dévoient l'idéal humaniste et solidaire qui anime la majorité des maçons. Corruptio optimi pessima : la corruption du meilleur donne le pire. Cette même mafia constitue l'ossature de la Françafrique.

Ancien haut dignitaire de la GLNF, ex-patron de la DGSE, Pierre Marion accuse un responsable de cette obédience d'y avoir « lové » une « organisation [xxxxxx] ». Ghislaine Ottenheimer et Renaud Lecadre, qui ont recueilli ce propos dans *Les frères invisibles* (Albin Michel, 2001), n'ont pas osé retranscrire l'adjectif qualifiant cette organisation. Il n'en est que plus transparent.

Dernière minute : Lionel Jospin a accepté de réinscrire le projet de loi sur les tribunaux de commerce...

« Le 24 mars 2000, le **tribunal de commerce** de Nantes a fait paraître l'annonce suivante : "Les créanciers [d'un dommage causé par le naufrage de l'*Erika*, affrété par **Total**] sont informés qu'ils disposent d'un délai de **TRENTE JOURS** à compter de la présente publication pour produire leur créance..." Il s'agissait en réalité de trois ans mais le rectificatif n'a été publié que le 5 octobre [2001] ». (**Alain MALARDÉ**, ancien gérant d'une petite agence maritime, ruiné par les effets du naufrage de l'*Erika*. Interview au *Journal du Dimanche* du 04/11/2001).



## Affaire Elf

**Le Monde**, *L'ex-PDG d'Elf Philippe Jaffré défend le groupe contre les "affabulations"*, 11/11/2001 (Hervé GATTEGNO) : « M. Jaffré a [...] reconnu [devant le juge Van Rumbek] les versements occultes effectués par Elf au profit des dirigeants africains [... alors qu'il était PDG]. M. Tarallo [...] était le maître d'œuvre [...]. "Il ne s'agit ni de bons, ni d'abonnements – termes employés par M. Tarallo – mais de versements d'impôts en exécution de contrats pétroliers réguliers". [...] Une part de ces fonds était versée "selon une procédure visant à assurer la discrétion souhaitée par les pays concernés" – c'est-à-dire sur les comptes de sociétés-écrans. [...] Les pays visés (principalement le Gabon, le Congo et l'Angola) étaient "des États souverains dotés d'autorités reconnues sur le plan international", si bien qu'Elf "n'avait pas à s'immiscer dans l'exercice de leur souveraineté" ».

[Les pays concernés étaient effectivement « visés » comme par une escadrille de B52. Philippe Jaffré tient le même type de raisonnement que Jean-Christophe Mitterrand. Mais il peut encore moins cacher ce qu'il sait parfaitement : que les soi-disant « impôts » qu'il expédie discrètement vers des paradis fiscaux sont en réalité de l'argent volé aux peuples « visés ». Or, même la Suisse admet désormais qu'il convient de distinguer les comptes d'un État et les comptes personnels de son chef. Jaffré se trouve donc complice d'un vol, et les contribuables des pays « visés » pourraient l'attaquer en justice]

## 11 septembre

**Note d'information du Réseau Voltaire**, *Macabre mise en scène*, 05/11/2001 (Thierry MEYSSAN) : « *Le Figaro* du 31 octobre révèle que le prétendu ennemi public n° 1 a été soigné à l'hôpital américain de Dubaï du 4 au 14 juillet 2001. Il y a fait salon, recevant des personnalités émirates et saoudiennes, et même le chef de poste de la CIA. Canal+ indique qu'Ali Mohammed, incarcéré aux États-Unis et soupçonné d'être le superviseur des attentats attribués à Ben Laden, en 1998, contre les ambassades US au Kenya et en Tanzanie, est un officier de renseignement américain. De 1987 à 1998, il donnait des cours en alternance au centre de formation des stay-behind à Fort-Bragg et dans les camps de Ben Laden au Soudan et en Afghanistan ! *Le Times of India* du 9 octobre indique que le général Mahmud Ahmed, chef des services secrets pakistanais, a viré 100 000 dollars sur le compte de Mohammed Atta, au cours de l'été. Or, Atta est accusé par le FBI d'être le superviseur des attentats du 11 septembre. *L'Observer* du 3 novembre révèle que Saleh Idris, l'associé d'Oussama Ben Laden, n'est pas seulement le propriétaire d'IES Digital Systems, qui assure la sécurité du Parlement et des institutions britanniques, mais aussi de la société de sécurité qui protège les installations nucléaires civiles des États-Unis. Etc. »

## Justice

**Diplomatie judiciaire**, *Témoin non protégé*, 10/11/2001 (Thierry CRUVELLIER et Franck PETIT) : « Si les archives du **TPIR** [Tribunal pénal international pour le Rwanda] sont un jour revisitées, l'audition du témoin TA marquera sa disgrâce. Du 24 octobre au 8 novembre 2001 – deux semaines – cette femme a raconté les multiples viols dont elle a été victime lors du génocide rwandais de 1994. Son témoignage met directement en cause Arsène Shalom Ntahobali et porte aussi notamment des accusations contre sa mère, [l'ancienne ministre] Pauline Nyiramasuhuko [...]. Deux [...] des] contre-interrogatoires ont duré plus de deux jours – devant une chambre – composée des juges Sekule, Maqutu et Ramaroson – qui a perdu toute police de l'audience. C'est au cours du premier de ces interminables contre-interrogatoires, mené par l'avocat kenyan d'Arsène Ntahobali, Me Duncan Mwanyumba, que la Cour a sombré dans le déshonneur. [...]

[L'avocat fait un numéro d'acteur grivois. Il fait répéter les plus infimes détails du premier viol que le témoin a subi, l'accablant de questions "désarçonnantes" auxquelles la victime s'efforce de répondre simplement. Elle s'arrête soudain]. Dans ce lourd silence, perce un premier éclat de rire. Sur les écrans de télévision interne, la caméra semble chercher avant de se fixer sur les trois magistrats. Ils sont hilares. Tous les trois viennent librement de s'esclaffer. Le président Sekule étouffe vite son rire dans une expression d'intérêt amusé, le pouce sur la joue et l'index près de la bouche, le corps replié après la détente [...]. À sa droite, Winston Churchill Maqutu rit d'aise, le regard fixé devant lui vers le pupitre derrière lequel est assise TA. De l'autre côté [...], Arlette Ramaroson n'est pas en reste. Elle met sa main devant la bouche pour masquer son propre éclat de rire, qu'elle partagerait sans mesure si un rapide balayage du regard ne lui avait indiqué qu'eux seuls, les magistrats, ont trouvé quelque improbable drôlerie au moment. [...] L'avocat kenyan [...] choisit de partager le sens de l'humour des trois magistrats [...].

L'esprit potache ne s'est pas dissipé dans la Cour. Avec concupiscence et condescendance tout à la fois, Duncan Mwanyumba marque une pause et s'adresse aux juges :

« – Peut-être que vos excellences messieurs les juges souhaitent dire quelque chose ?

– Continuez, continuez", réplique le président. [... L'avocat recommence son cinéma avec la victime, demandant par exemple : ] – Vous rappelez-vous quand vous avez pris votre dernière douche ? [...]

– Suggérez-vous que le viol n'a pas pu se dérouler dans de telles circonstances ou quoi ?", demande le président.

Ne se départant pas de leur étrange allégresse, les trois magistrats rient à nouveau sans retenue. Comme pour dire : "Décidément, quel clown cet avocat". [... Lequel repart dans une question sur la douche, puis les préservatifs, puis : ]

« – Diriez-vous que, dans les conditions dans lesquelles vous vous trouvez, n'ayant pas pris de douche... vous... vous... sentez mauvais ?" [...]

TA offre une longue réponse, en kinyarwanda : "Je constate, Maître, [...] que vous n'êtes pas bien différent d'un Interahamwe que vous défendez. [...]". Me Mwanyumba se pince les lèvres et la moustache. William Sekule, dont le visage n'a toujours pas retrouvé la gravité, fait de même. [...] Le conseil de la défense reprend ses questions ».

[Tout le monde peut être pris d'un fou rire. Mais comment admettre que trois juges d'un tribunal pénal international, qui doit traiter de sujets aussi attentatoires à la dignité humaine, s'installent dans une complicité rigolarde avec un avocat lubrique ? L'on sait la grande difficulté d'une femme violée à confier ce qu'elle a subi. Imaginons l'humiliation, mais aussi le courage, de ce témoin venu redire pendant deux semaines une série de viols, obligé d'accepter deux jours durant le harcèlement d'un "avocat" imprégné de tout le mépris des violeurs, jouant symboliquement les crimes

*commis. Du monde entier, les contribuables payent (très bien) MM. Sekule et Maqutu, Mme Ramarason, pour signifier le refus de l'abomination. Pas pour ce genre de bouffonnerie. Il serait bon qu'un certain nombre de citoyens, indignés, leur écrivent pour le leur rappeler : International Criminal Tribunal for Rwanda. Arusha International Conference Centre. P.O. Box 6016, Arusha, Tanzania.]*

**Le Nouvel Observateur**, *La justice en procès*, 16/11/2001 (Airy ROUTIER) : « La mise à l'écart injustifiée, pendant deux ans, d'un des ministres les plus inventifs du gouvernement [...] démontre surtout l'irresponsabilité des juges et du parquet. [...]

[Il faut constater le] bilan catastrophique du pôle financier [...] : [des] grosses affaires initiées par le pôle, aucune ne s'est véritablement conclue, à l'exception du volet sentimental de l'affaire Elf, qui a permis de condamner, en première instance, Roland Dumas, Christine Deviers-Joncour et, on ne sait pourquoi, Loïk Le Floch. [...] Pour expliquer leurs échecs, les juges d'instruction et le parquet mettent en avant leur manque de moyens, face à une défense de plus en plus efficace de prévenus disposant d'une batterie d'avocats brillants, à l'affût des moindres erreurs de procédure. « Comme si la faiblesse de la défense était la condition d'une bonne justice ! », raille un avocat célèbre. [...]

Autre plaie de la profession [de magistrat] : l'autisme. À force de vouloir couper le cordon avec le pouvoir politique, certains juges refusent même de prendre en compte l'intérêt national ».

[Un péché mortel, la paranoïa absolue pour le camp anti-dreyfusard ! Airy Routier, échetier d'Omar Bongo, interlocuteur privilégié de Le Floch (sous la présidence duquel Elf creva tous ses plafonds de corruption), ne « sait pourquoi » celui-ci a été condamné... En spécialiste de la défausse, le journaliste des puissants renvoie aux propos rhétoriques d'un « avocat célèbre » – célèbre pour ses sophismes, sans doute. Il peut ainsi escamoter le biais le plus constant de la justice : la lutte contre la criminalité organisée est trop souvent mise en pièces par les feux d'artifice procéduriers. Un dossier comporte inévitablement au moins une petite faute de procédure – d'autant que les juges sont débordés, et les enquêteurs en nombre restreint. Les riches escrocs ont les moyens de se payer les « avocats brillants » qui trouveront la faille, tandis que le voleur de poules, lui, ne coupera pas à la prison.

Quant à l'inventivité de Dominique Strauss-Kahn, elle a aussi servi à trouver une commission de 600 000 FF dans une affaire cousue de fil blanc : le sauvetage très politique d'une mutuelle ruinée par un clan socialiste, grâce à Vivendi – le plus gros empire français du trafic d'influence. Tout ça avec l'argent de la Sécurité sociale. Si les contribuables cotisent au contre-pouvoir judiciaire, n'est-ce pas pour que, de temps en temps, un juge « d'en bas » dévoile les connivences politico-affairistes – quitte à se faire désavouer par les juges « d'en haut », plus sensibles à « l'intérêt national » ? Quant au Nouvel Observateur, il s'appellera bientôt Le Nouveau Conservateur.]

**Le Monde**, *La justice, l'innocence et la faute*, 17/11/2001 (Hervé GATTEGNO) : « Dans les deux cas de MM. Hue [secrétaire général du Parti communiste, relaxé dans une affaire de financement occulte du PCF] et Strauss-Kahn, les mises en examen se justifiaient par l'émergence d'un soupçon qui n'était pas fabriqué. [...] La personnalisation de la justice dans les « affaires » n'est rien d'autre que l'envers du décor d'un combat contre la **corruption** qui continue, quoi qu'on en dise, à reposer sur des individus plus que sur des structures. [...] Derrière les déclarations officielles qui continuent de minimiser l'ampleur de ces pratiques, aucune volonté politique ne s'est traduite en actes effectifs pour favoriser la répression de la corruption. Les lois qui [en] permettraient une répression claire [...] restent à écrire et à adopter, des moyens mieux proportionnés à la dimension du sujet restent à mobiliser. [...] Les crédits alloués aux brigades financières [...] ont sensiblement diminué. [...]

Aux antipodes de l'exemple italien et de son opération « Mains propres », [...] qui naquit d'un vote des parlementaires pour élargir les pouvoirs de la magistrature, le modèle français de la lutte contre la corruption reste cantonné à une frilosité volontaire, où les accommodements à la morale s'emmêlent à la défense d'intérêts inavouables, où les avocats des principes sont parfois les avocats des puissants. »

## LIRE

Marc Le Pape et Pierre Salignon, éd., *Une guerre contre les civils. Réflexions sur les pratiques humanitaires au Congo-Brazzaville (1998-2000)*, Médecins sans Frontières/Karthala, 2001, 173 p.

Un ouvrage riche d'informations sur ce conflit trop méconnu, largement occulté par les médias français. Alors que la pratique systématique du viol (plusieurs dizaines de milliers) constitue l'un des crimes contre l'humanité imputables durant cette guerre au régime de Denis Sassou Nguesso, on apprend que les autorités sanitaires congolaises ont refusé durant six mois « d'autoriser la prescription prophylactique d'antirétroviraux » aux femmes violées, qui aurait pu abaisser les risques très élevés de contamination par le sida (p. 18 et 152).

Lors du retour des personnes déplacées ou réfugiées, les « corridors humanitaires » étaient surnommés « corridors de la mort » par les survivants. « Ces déplacements, accompagnés de meurtres et de viols, s'effectuaient dans des camions financés par l'aide humanitaire d'urgence de l'Union européenne et mis à disposition par la branche secours d'une Église. Les crimes les plus graves n'ont pas cessé dans ces « corridors de la mort » » (p. 28). « C'était monstrueux, ce que vivaient ces femmes », témoigne une responsable médicale. « Elles étaient violées et elles avaient leurs enfants très malnutris, en train de mourir ». S'en suit une réflexion très honnête sur la tendance, y compris chez les urgenciers, à faire passer au second plan ce type de violences.

On comprend que les urgenciers ne puissent pas tout faire. Mais on ne peut s'empêcher d'éprouver un malaise devant la conclusion si tranchée et presque agressive du président de MSF, Jean-Hervé Bradol : « La justice [...] se situe bien au-delà des ambitions de l'action humanitaire et bien au-delà des compétences de ces acteurs qui, définitivement, ne sont ni historiens ni justiciers » (p. 32). Comme si le devoir de sauver les vivants, qui requiert la justice et la mémoire, pouvait si facilement être décomposé...

Du coup le chapitre 5 (*Violences contre les civils au Congo*), par Rémy Bazenguissa-Ganga, délivre sous son apparence factuelle une relecture des événements excessivement indulgente envers un dictateur putschiste qui, avec ses alliés étrangers, a choisi de s'imposer par une série de crimes contre l'humanité. Il est peu probable, pour prendre un cas similaire, que MSF publie pareils passages à propos d'un Milosevic. MSF pourrait s'interroger, avec la même honnêteté que sur la question des viols : quels raisons ou préjugés induisent cette différence d'approche ?

Institut Panos d'Afrique de l'Ouest, *Médias et conflits en Afrique*, Karthala, 2001, 219 p.

Un dossier tout à fait stimulant, pour tous ceux qui combattent la désinformation et considèrent la déontologie du journaliste comme un élément-clef de la démocratie. Nous avons tout particulièrement apprécié les analyses du coordonnateur de l'ouvrage, Michel Ben Arrous, sur *Les médias dans l'empire Taylor et le génocide rwandais dans la presse de Dakar*. Bienvenu aussi le chapitre *Guerre à Bissau, lectures sénégalaises*, par Falali Koudawo. Au terme de son propos sur *L'équation éthique*, Francis P. Kasoma remarque judicieusement que les appuis venus d'autres continents « ne sauraient porter leurs fruits tant que les journalistes africains eux-mêmes ne s'uniront pas pour se faire respecter » (p. 192).

## **Calendrier des crimes de la France outre-mer**

Survie/L'Esprit frappeur, septembre 2001, 293 p., 30 F

De 1671 (le décret autorisant en Martinique de couper le jarret aux esclaves récidivistes de l'évasion) à 1994 (la complicité de génocide au Rwanda), l'auteur relate sobrement, cliniquement, une centaine de crimes "coloniaux" parmi les plus graves, sur quatre continents. Avec une anticipation très symbolique, l'extermination de la quasi totalité des habitants de Jérusalem (40 000 personnes) par les croisés, en 1099.

Certes, il faudra et on pourra en rajouter, affiner certains récits. Mais déjà ce travail considérable produit un livre hallucinant. On ne reconnaît plus notre France. Et pour cause : la Nation s'est bien gardée de nous faire souvenir de tous ces crimes commis en son nom. Comment, pourtant, se sentir Français si l'on fait vœu d'inconscience ? Si peu à peu, un à un, ces crimes sont dénoncés, c'est bien parce qu'une part de la France refuse obstinément la répétition du carnage. Aujourd'hui, Jacques Morel en est à l'avant-garde. Ses lecteurs ne pourront plus penser comme avant.

François-Xavier VERSCHAVE

### **L'envers de la dette**

Criminalité économique et politique au Congo-Brazza et en Angola

*Dossier noir n° 16 d'Agir ici et Survie*

Agone, 2001, 224 p., 50 F franco à Survie

En suivant l'histoire politico-mafieuse de la dette du Congo-B, en éclairant l'arrière-plan de l'"Angolagate" – un triptyque pétrole-armes-dette où la Françafrique rejoint la "Mafiafrique" –, ce Dossier démonte une machine à tuer, à ruiner. Il expose un système de criminalité transnationale organisée, dont la dette est le scandaleux déchet. Les compagnies pétrolières, de grandes banques, une nuée d'intermédiaires sont au premier plan, adossées aux grandes puissances et à leurs services secrets. Le Dossier ouvre la perspective d'actions en justice civile (annulation de prêts, dommages et intérêts). Voire en justice pénale, bien que celle-ci reste encore assez bien "protégée" contre ce genre d'initiative intempestive.

Association Survie, 57 avenue du Maine, F75014-Paris - Directeur de la publication : François-Xavier Verschave - Imprimé par nos soins  
Commission paritaire n° 76019 - Dépôt légal : Décembre 2001 - ISSN 1155-1666 - Abonnement: 100FF (Étranger: 130FF)  
Tél. (33 ou 0)1 43 27 03 25 - Fax (33 ou 0)1 43 20 55 58 - survie@wanadoo.fr